PONT DU GARD

Conseil d'administration E.P.C.C. Pont du Gard

Séance du 14 juin 2024

Extrait du registre des délibérations

DELIBERATION N°2024-16

Objet : Budget 2024 : Décision modificative n° 1
Rapporteur : M. Sébastien Arnaux

Exposé des motifs :

Considérant qu'il est proposé la décision modificative n° 1.

Considérant que cette décision modificative s'équilibre à 50 000.00€ HT,

Considérant que les réajustements budgétaires de fonctionnement s'équilibrent à 50 000.00 € HT :

- Dépenses : - 12 900.00 € chapitre 011
- Dépenses : + 59 900.00 € chapitre 65
- Dépenses : + 3 000.00 € chapitre 67
- Recettes : + 50 000.00 € chapitre 013

Considérant que les réajustements budgétaires d'investissement s'équilibrent à 0 € HT :

- Dépenses : + 12 000.00 € chapitre 20
- Dépenses : - 12 000.00 € chapitre 21

Considérant que vous trouverez en annexe l'ensemble des mouvements affectant ce document budgétaire.

Le Conseil d'Administration, Après en avoir délibéré,

✓ Approuve la décision modificative n° 1 au Budget 2024 ci-jointe qui s'équilibre en totalité à 50 000.00 € HT.

--*-*-*-*-*-*-*

DECISION : ADOPTE A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

--*-*-*-*-*-*-*

Étaient présents :
M. Malavieille, Mme Noguier, M. Pissas, M. Bouget, Mme Dherbecourt, M. Blanc, M. Verdier, M. Gibelin, M. Vallespi, M. Cartailler, M. Sauzet, M. Biou, M. Rasson, Mme Rebuffat, M. Paoletti.

Avaient donné une procuration écrite :
M. Nicolas a donné pouvoir à M. Malavieille, M. Favaron a donné pouvoir à Mme Noguier.

Fait à Vers, le 14 juin 2024
Le Président
M. Patrick Malavieille

PONT DU GARD
La Bégude
400 route du Pont du Gard
30210 Vers Pont du Gard
Tél : 04 66 37 50 99 - Fax : 04 66 37 51 50
www.pontdugard.fr - N° SIREN 448 279 844

REÇU EN PREFECTURE
le 14/06/2024
Application agréée E-legalite.com
70_DE-030-448279844-20240614-2024_16-BF